LIRE ATTENTIVEMENT L'ETIQUETTE AVANT EMPLOI

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

• Ne pas inhaler ni avaler.

• Eviter tout contact avec la peau.

• Porter des vêtements de protection adéquats, à savoir combinaison de travail à longues manches et bottes ; en plus, lors de la manipulation du concentré, porter aussi des gants et un masque respiratoire.

• Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit. Se laver les mains et le visage avant de le faire.

• Garder le produit sous clé, hors de portée des personnes non qualifiées, des enfants et des animaux. Après le travail, nettoyer les équipements, se laver et changer de vêtements.

• Ne pas de jeter les restes de produit dans les fossés, mares ou cours d'eau mais les enfouir loin des sources et des puits.

• Rincer les récipients utilisés. Percer les emballages pour les rendre inutilisables puis les enterrer.

CONDITIONS DE STABILITE AU STOCKAGE

Stable pendant 24 mois au moins à partir de la date de fabrication dans les récipients d'origine intacts et fermés, à l'abri du soleil et de l'humidité.

MISE EN GARDE

Nocif pour les organismes aquatiques.

CONSIGNES EN CAS D'INTOXICATION

Si un empoisonnement est suspecté, arrêter immédiatement le travail et appeler un médecin. **En cas d'inhalation:** Placer le patient à l'air frais et au repos dans un endroit bien aéré. **En cas de contact avec la peau:** Ôter les vêtements du patient et laver soigneusement tout le corps y compris les cheveux avec de l'eau et du savon. **En cas d'éclaboussures des yeux:** Rincer avec beaucoup d'eau fraîche et propre durant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette etle récipient.

Ne pas faire vomir.

ANTIDOTE

Pas d'antidote spécifique. Traitement symptomatique.

FONGICIDE

Mastercop™

214.6 SC

214,6 g de Sulfate de cuivre pentahydraté par litre de produit commercial

Fongicide/Bactéricide

ADAMA

Culture:
Manguiers et cultures maraîchères

1L

N d'homologation : 14 1463 Fo		
N° de lot:	Date de Fabrication:	Date de péremption:
voir sur la boîte	voir sur la boîte	2 ans à compter de la date de fabrication

Distribué par:
ADAMA West Africa Côte d'Ivoire
Abidjan-Treichville, Zone 3,
Rue des pêcheurs, 15 BP 210 Abidjan 15
Tel: (+225) 21 35 80 15

Fabriqué par:
Adama Makhteshim Ltd.
PO Box 60
Beer Sheva 84100 Israel

En cas d'urgence, contacter Adama West Africa - Côte d'Ivoire

MODE D'EMPLOI

Mastercop 214.6 SC est un Fongicide et Bactéricide foliaire à action préventive. Il doit être appliqué avant la germination des spores.

Mastercop 214.6 SC est efficace contre de nombreux pathogènes des cultures maraîchères, légumières et fruitières.

Dose

1 L de Mastercop 214.6 SC à diluer dans 200 litres d'eau pour traiter un hectare.

Préparation de la bouillie

1 Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.

2 Ajouter la quantité recommandée de Mastercop 214.6 SC.

3 Compléter le volume du réservoir avec de l'eau et bien mélanger avant l'application.

Appliquer **Mastercop 214.6 SC** avec un pulvérisateur à dos à 200 l/ha de bouillie.

PRATIQUES CULTURALES

Débuter les traitements 7 à 15 jours après le repiquage ou le semis.

Appliquer le produit à intervalle de 15 jours.

Ne pas pulvériser le produit aux heures ou les températures sont élevées, si une pluie est imminente ou si le vent est fort.

Utiliser des pulvérisateurs ayant des réservoirs en plastique, bronze ou des cuves en acier inoxydable.

COMPATIBILITES

Mastercop 214.6 SC est compatible avec la plupart des pesticides. Cependant, un test préalable de compatibilité physique est conseillé.

DÉLAI AVANT RÉCOLTE

Mangue, salade laitue et légumes à feuilles : 7 jours

Autres cultures maraîchères et légumières : 3 jours

INDICATION DES RESPONSABILITES LEGALES

Notre responsabilité est limité à la fourniture de spécialités recommandées par la recherche, autorisées la vente et conforme à la formule indiquée sur l'emballage.

Etant donné que le stockage, le transport et l'emploi ne sont pas sous notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité, directe ou indirecte, pour les conséquences, les dégâts ou les accidents pouvant en résulter.